

L'Encre de Mer

Le dialogue des pêcheurs et des scientifiques

L'encre de mer vous propose d'établir un dialogue fréquent avec des biologistes pour une meilleure connaissance des écosystèmes marins. Ainsi les pêcheurs assument pleinement leur rôle de veille écologique et coopèrent avec les scientifiques à la valorisation littorale. L'encre de mer se met à l'écoute de vos observations sur les comportements des poissons, les variations du milieu marin. Une synthèse de ces retours sera régulièrement faite par les scientifiques et rapportée dans nos colonnes.

Au chevet du mérrou

Les connaissances : Avec une taille qui peut atteindre 1 m 30 (individu de 30 ans ou plus), le mérrou brun de Méditerranée (*Epinephelus marginatus*) est l'un des plus gros poissons que les plongeurs ou les apnéistes peuvent rencontrer sous l'eau. Les modalités de sa reproduction en font une espèce sensible. Il change de sexe au cours de sa vie : femelle mature à partir de 40 cm (4 ans), il devient mâle entre 9 et 12 ans (soit 70-80 cm). La reproduction se fait en harem avec un mâle dominant de grande taille (soit souvent de 20 ans et plus) et une dizaine de femelles.

Prédateur en bout de chaîne alimentaire, il consomme principalement des poissons, des crustacés et des céphalopodes. Toutefois, quelles que soient les quantités ingérées (rarement plus de 10% de son poids par jour), le mérrou ne se met jamais en péril : il s'installe là où il a de quoi s'alimenter et s'abriter, et les populations se régulent en fonction de la nourriture et des habitats disponibles.

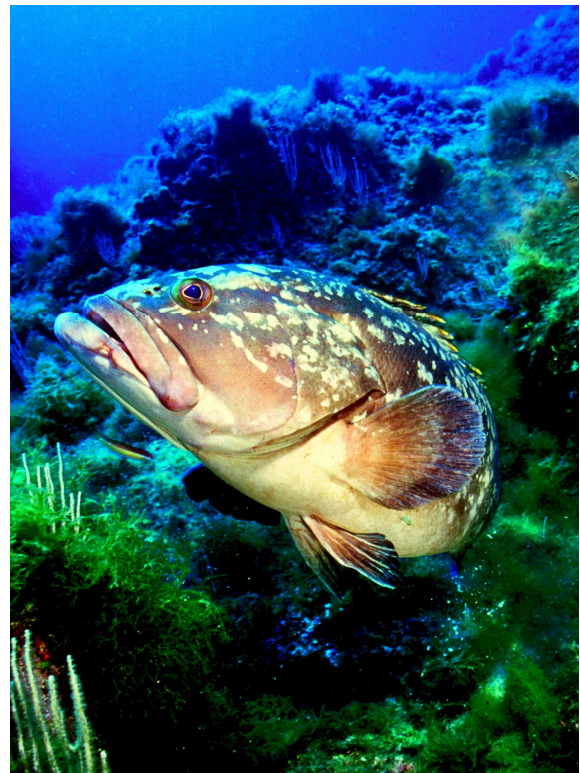


Photo : Philippe Joachim

La présence d'un prédateur de haut niveau dans un milieu signifie que le milieu est riche et en bonne santé. Retirez-le et le milieu s'appauvrira de lui même ! La présence du mérrou le long de nos côtes représente donc une assurance quant à la qualité du milieu marin.

Un moratoire sur la chasse pour le protégé : Sa taille et son comportement assez placide ont fait de lui une cible recherchée par les chasseurs sous-marins pendant des années, au point de fortement réduire les effectifs de sa population en Méditerranée nord-occidentale. Ce n'est que la prise d'un moratoire en 1993, interdisant sa chasse sous-marine, qui a permis d'éviter sa disparition de nos eaux. Depuis cette date, tous les 5 ans, le moratoire est reconduit. Le moratoire en cours s'achève au 31 décembre 2007. Contrairement aux deux précédents qui n'interdisaient que la chasse sous-marine, ce dernier moratoire interdit également toute forme de pêche à l'hameçon. La capture d'un mérou au filet reste parfaitement légale.

Des résultats encourageants : Bien que les braconniers soient toujours à l'affût, le succès du moratoire est certain : partout maintenant - dans les zones protégées ou en dehors - les mérous reviennent et reprennent la place qui était la leur. Les augmentations spectaculaires des effectifs dans le Parc national de Port-Cros ont été rendues possibles en raison de la très grande richesse du site, en habitat et en nourriture. En dehors des espaces protégés - même si quelques braconniers n'hésitent pas à tirer un mérou de temps en temps - les

augmentations sont plus lentes et probablement liées à une ressource en nourriture moins abondante.

Pêche professionnelle, une source d'information : Contrairement aux côtes du Maghreb, le mérou n'a, semble-t-il, jamais constitué une espèce particulièrement recherchée en Méditerranée nord-occidentale. Abondance trop faible ? Peu d'engins de pêche adaptés à cette espèce ? Quoiqu'il en soit, les captures de mérous par des pêcheurs professionnels, restent accidentelles. A proximité du Parc marin de la Côte Bleue - créé à la demande des pêcheurs professionnels - un dialogue s'est engagé entre les gestionnaires du Parc et les pêcheurs professionnels locaux. Ces derniers informent régulièrement les gestionnaires des captures de mérou (taille, poids, lieu) et souvent, quand le poisson est encore vivant, ils le relâchent dans les limites du Parc.

Vers une coopération pour une gestion commune : Ces informations sont précieuses pour mieux apprécier sa répartition sur le littoral, confirmer l'impact négligeable des pêcheurs professionnels sur les populations de mérous et soutenir le maintien d'une interdiction de la chasse sous-marine par des moratoires.

Transmettez vos informations et observations sur le mérou : les indices de sa présence, le lieu, la taille (ou le poids) de ceux que vous capturez, les conditions de sa capture... ainsi que toute autre donnée qui aideront les scientifiques du Groupe d'Etude du Mérou (GEM). Ainsi pourrons-nous coopérer pour préserver le mérou sur nos côtes. (GEM, <http://www.gemlemerou.org>)

Adressez vos informations à *L'encre de mer* ou à l'Université de Nice

L'encre de mer
Prud'homie de Pêche
14 cours Cdt Guilbaud - 83700 Saint-Raphaël
Tél. 06 77 50 09 21 - Fax 04 94 95 54 33
E-mail : encredemer@yahoo.fr

Professeur Patrice Francour
Université Nice-Sophia Antipolis
Faculté des Sciences
Parc Valrose. 06108 Nice cedex 2
Tél. : 04 92 07 68 32 - Fax : 04 92 07 68 49
E-mail : francour@unice.fr